

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 48 (1975-1976)

Heft: 6

Artikel: Analyse des objectifs et évaluation [suite]

Autor: Chancerel, J.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Institut de psychologie – Université de Neuchâtel
SEMINAIRE PEDAGOGIQUE DE MONTREUX

Analyse des objectifs et évaluation

J. L. Chancerel

Chapitre III

LA CONNAISSANCE

1.00 *Acquisition des connaissances*

La connaissance telle qu'on la définit ici suppose le rappel des faits particuliers et généraux, des méthodes et des processus ou le rappel d'un modèle, d'une structure ou d'un ordre.

En matière de mesure des connaissances, le comportement de rappel n'exige guère plus que de faire resurgir les matériaux emmagasinés dans la mémoire. Quoique certains changements puissent s'avérer nécessaires, ce n'est pas la partie importante de la tâche. Les objectifs du rappel mettent l'accent sur la remémoration. Le processus d'association fait également partie de cette catégorie, dans la mesure où la présentation d'un examen portant sur les connaissances acquises exige l'organisation ou la réorganisation du problème de telle sorte qu'il fournisse à l'étudiant les signaux et les repères correspondant au niveau de ses connaissances. Pour recourir à un exemple, on peut se représenter la mémoire comme un fichier et le problème, lors de l'examen, est de retrouver les indications, indices et repères pouvant favoriser la localisation des connaissances dans le fichier.

1.10 *Connaissance des données particulières*

Il s'agit ici du rappel des parcelles spécifiques et isolables d'information. L'accent est mis sur des symboles ayant des références concrètes. Ce matériel est situé à un niveau très élémentaire d'abstraction et peut être considéré comme compren-

nant les éléments qui entrent dans l'élaboration des formes plus complexes et plus abstraites du savoir.

1.11 *Connaissance de la terminologie*

Connaissance des données relatives à des symboles particuliers (verbaux et non verbaux); elle englobe la connaissance des données symboliques les plus généralement admises, ainsi que la connaissance d'une variété de symboles pouvant se rapporter à une donnée unique. Elle comporte aussi la connaissance de la donnée la plus adéquate à l'utilisation d'un symbole déterminé.

Définir des termes techniques en spécifiant leurs caractéristiques, propriétés, ou leurs rapports avec d'autres termes.

Connaitre la signification d'une série de synonymes.

1.12 *Connaissance des faits particuliers*

Connaissance de dates, événements, personnes, lieux, etc. Cette sous-catégorie englobe la connaissance de détails précis, par exemple, celle d'une date exacte ou de la mesure précise d'un phénomène. Cette connaissance peut également comprendre des indications approximatives ou relatives, telle que l'époque où s'est passé un événement ou l'ordre général d'intensité d'un phénomène.

Se rappeler les données essentielles d'une culture déterminée.

Posséder un minimum de connaissances sur les organismes étudiés en laboratoire.

1.20 *Connaissance des moyens permettant l'utilisation des données particulières*

Connaissance des moyens relatifs à l'organisation, l'étude, le jugement et la critique. Cette sous-catégorie se réfère aux méthodes de recherche, aux successions chronologiques et aux critères de jugement dans un domaine donné, aussi bien qu'aux types d'organisation grâce auxquels il sera possible de procéder à la détermination et à l'organisation interne des sections de ce domaine. Cette connaissance se situe à un niveau d'abstraction intermédiaire entre la connaissance des faits particuliers d'une part, et celle des représentations abstraites d'autre part. Elle fait moins appel à une participation active de l'étudiant dans l'utilisation de ce matériel, qu'à une prise de conscience plus passive de sa nature.

1.21 *Connaissance des conventions*

Connaissance des moyens particuliers de traiter des idées et des phénomènes et de les présenter. Les chercheurs ont adopté dans chaque domaine les usages, le langage, les formes et méthodes les mieux adaptés à leurs besoins communs et (ou) convenant le mieux aux phénomènes étudiés. Ces forces et conventions reposent le plus souvent sur des bases arbitraires fortuites, ou sur l'autorité des experts, mais elles facilitent les communications et assurent un minimum de cohérence. Il ne faut pas perdre de vue qu'elles continuent à être utilisées d'un commun accord par toutes les personnes traitant de la même question, phénomène ou problème.

Etre familiarisé avec les structures et conventions des principaux genres d'œuvre, poésie, art dramatique, ouvrages scientifiques, etc.

Sensibiliser les étudiants aux formes et usages corrects de la langue parlée et de la langue écrite.

1.22 *Connaissance des tendances et des séquences*

Connaissance du processus, de l'orientation et de l'évolution des phénomènes qui se déroulent dans le temps.

Saisir la continuité et l'évolution de la culture américaine à travers le mode de vie aux Etats-Unis.

Connaître les courants qui furent à l'origine de l'instauration des programmes d'assistance publique.

1.23 *Connaissance des classifications*

Connaissance des classes, ensembles, divisions et dispositions considérés comme fondamentaux quels que soient les domaines, buts, arguments ou questions considérés.

Délimiter le champ couvert par différentes sortes de matériaux et de questions.

Se familiariser avec un certain nombre de genres littéraires.

1.24 *Connaissance des critères*

Connaissance des critères d'après lesquels sont jugés ou vérifiés les faits, principes, opinions, ainsi que le comportement.

Se familiariser avec les critères d'évaluation correspondant au genre d'un ouvrage et à l'intention qui préside à sa lecture.

Connaître les critères applicables à l'évaluation des activités récréatives.

1.25 *Connaissance des méthodes*

Connaissance à la fois des méthodes d'enquête, des techniques et des méthodes propres à un domaine donné et des méthodes utilisées dans l'étude de questions et de phénomènes particuliers. Ici, la connaissance qu'a l'étudiant de la méthode passe avant son habileté à l'utiliser.

Connaissance des méthodes scientifiques d'évaluation des idées générales en matière d'hygiène.

L'étudiant devra connaître les méthodes d'approche propres au genre de problème que l'on rencontre dans les sciences sociales.

1.30 *Connaissance des représentations abstraites*

Connaissance des idées maîtresses, des schémas et des structures servant à organiser les phénomènes et concepts. Il s'agit ici des grandes structures, théories et généralisations qui sont généralement utilisées dans l'étude des phénomènes et la résolution des problèmes. Nous nous trouvons ici au niveau le plus élevé de l'abstraction et de la complexité.

1.31 *Connaissance des principes et lois*

Connaissance d'abstractions particulières synthétisant les observations faites sur les phénomènes. Ces abstractions jouent un rôle primordial dans l'explication, la prévision ou le choix d'une ligne de conduite.

Connaître les principes importants qui résument notre expérience des phénomènes biologiques.

Se rappeler les idées maîtresses relatives à des cultures particulières.

1.32 *Connaissance des théories*

Connaissance de l'ensemble des principes et des lois, et de leurs interrelations permettant de situer un domaine, un problème ou un phénomène dans une perspective claire et systématique. Il s'agit ici des formulations les plus abstraites. Elles peuvent être utilisées pour démontrer les relations réciproques d'un très grand nombre de faits particuliers et leur organisation.

Rappel des théories les plus importantes concernant des cultures déterminées.

Savoir formuler d'une manière relativement complète la théorie de l'évolution.

LES HABILITES ET CAPACITES INTELLECTUELLES

Les habiletés et capacités intellectuelles se réfèrent aux modes d'opération et techniques généralisés auxquels on a recours pour traiter des matériaux étudiés, et des questions posées. La nature de ces matériaux et de ces questions peut être telle qu'ils n'exigent que peu ou point de connaissances spéciales; toutefois, ces dernières pourraient être requises à

un niveau relativement élevé. Les objectifs poursuivis ici mettent l'accent sur les processus mentaux de la préparation et de la réorganisation du matériel pour obtenir un résultat particulier. L'étudiant peut avoir à prendre connaissance d'un matériel donné, ou à se rappeler un matériel connu.

2.00 *Compréhension*

Il s'agit ici du niveau le plus élémentaire de l'entendement. Cet entendement ou appréhension intellectuelle permet à l'étudiant de connaître ce qui lui est communiqué et de se servir du matériel ou des idées qui lui sont communiqués sans nécessairement établir un lien entre ce matériel et un autre, ou en saisir toute la portée.

2.10 *Transposition*

C'est la compréhension vérifiée par l'attention et la précision apportées à paraphraser une communication ou à la transposer dans un autre langage ou une autre forme de communication. Les critères de la transposition sont la fidélité et la précision avec lesquelles le fond d'une communication a été préservé même lorsque sa forme a été modifiée.

Habilité à rendre en langage courant, des figures de style, métaphore, symbole, ironie ou hyperbole.

Capacité de transposer du matériel mathématique verbal en énoncés symboliques et vice-versa.

2.20 *Interprétation*

Explication ou résumé d'une communication. Alors que la transposition équivaut à rendre objectivement le sens littéral d'une communication, l'interprétation équivaut à présenter le matériel, soit dans une disposition ou un ordre différents, soit d'un point de vue nouveau.

Habilité à saisir le thème d'une œuvre à n'importe quel niveau de généralité demandé.

Habilité à interpréter les différents types de données sociales.

2.30 *Extrapolation*

Extension des courants et tendances au-delà des données présen-

tées afin de déterminer la portée, les conséquences, corollaires, influences, etc. ... correspondant aux conditions décrites dans la communication originale.

Habilité à tirer parti des conclusions d'un ouvrage par des inférences immédiates, faites à partir d'énoncés explicites.

Capacité de prévoir la continuité des courants.

3.00 Application

Utilisation des représentations abstraites dans des cas particuliers et concrets. Ces représentations peuvent prendre, soit la forme d'idées générales, de règles de procédure ou méthodes largement répandues, soit elle de principes, idées et théories qu'il faut se rappeler et appliquer.

Application aux phénomènes d'un ouvrage, de termes scientifiques ou de concepts déjà utilisés dans d'autres ouvrages.

Habilité à prévoir l'effet probable de la modification d'un facteur dans un état d'équilibre biologique.

4.00 Analyse

Séparation des éléments ou parties constituantes d'une communication de manière à éclairer la hiérarchie relative des idées et (ou) les rapports entre les idées exprimées. Ces analyses ont pour but d'élucider la communication, son organisation, les moyens utilisés pour atteindre le but cherché et les bases sur lesquelles elle a été élaborée et disposée.

4.10 Recherche des éléments

Identification des éléments d'une communication.

Habilité à reconnaître des hypothèses non exprimées.

Habilité à distinguer les faits des hypothèses.

4.20 Recherche des relations

Les rapports et interactions entre les éléments ou parties d'une communication.

Habilité à vérifier la logique des hypothèses par rapport aux renseignements et postulats.

Capacité de saisir les relations entre les idées exposées dans un morceau littéraire.

4.30 Recherche des principes d'organisation

L'organisation, la disposition systématique et la structure qui assurent la cohésion de la communication. Ceci inclut la structure explicite aussi bien que la structure implicite, les bases, la disposition nécessaire et les instruments qui font de la communication un tout.

Habilité à reconnaître la forme et le genre des œuvres littéraires et artistiques dans le but de comprendre leur signification.

Habilité à reconnaître les techniques générales utilisées dans les brochures destinées à convaincre le public, comme la publicité, la propagande, etc.

5.00 Synthèse

La réunion d'éléments et de parties aux fins de former un tout. Cette opération consiste à disposer et combiner les fragments, parties, éléments, etc., de façon à former un plan ou une structure que l'on ne distinguait pas clairement auparavant.

5.10 Production d'une œuvre personnelle

Elaboration d'une communication dans laquelle l'auteur ou le conférencier tente de transmettre au lecteur ou à l'auditoire, des idées, sentiments et (ou) expériences.

Capacité de rédiger en organisant au mieux idées et énoncés.

Facilité à conter une expérience personnelle de façon intéressante.

5.20 Elaboration d'un plan d'action

L'élaboration d'un plan de travail ou d'un plan d'action. Le plan devrait répondre aux exigences du travail demandé à l'étudiant ou du but qu'il s'est fixé lui-même.

Habilité à proposer des méthodes de vérification d'hypothèses.

Habilité à préparer un sujet en vue d'un cours.

5.30 Dérivation d'un ensemble de relations abstraites

L'élaboration d'un ensemble de relations abstraites pour classer ou expliquer des données ou phénomènes particuliers ou déduire des propositions et relations d'un ensemble

de propositions de base ou de représentations.

Capacité de formuler des hypothèses appropriées fondées sur l'analyse des facteurs en jeu, et de les modifier à la lumière de considérations et de facteurs nouveaux.

Capacité de faire des découvertes et des généralisations mathématiques.

6.00 Evaluation

Formulation de jugements sur la valeur du matériel et des méthodes utilisés dans un but précis. Jugements qualitatifs ou quantitatifs établissant jusqu'à quel point le matériel et les méthodes correspondent aux critères. Emploi d'une norme d'appréciation. Les critères peuvent être, soit proposés à l'étudiant, soit établis par lui.

6.10 Critique interne

Evaluation de l'exactitude d'une communication à partir d'éléments tels que la rigueur, la cohérence et d'autres critères internes.

Evaluation de l'habileté à établir le degré probable de la fidélité à relater des faits, d'après le soin accordé à la précision de l'énoncé, de la documentation, de la preuve, etc.

Habilité à déceler les sophismes dans des discussions.

6.20 Critique externe

Evaluation du matériel à partir de critères donnés ou dont on se souvient.

Comparaison des théories, des généralisations et des faits les plus importants concernant des cultures particulières.

En se fondant sur les critères externes, évaluer l'habileté à comparer une œuvre avec d'autres œuvres considérées comme le plus sûr modèle en ce domaine, particulièrement en la comparant avec des œuvres dont l'excellence est reconnue.

(à suivre)

Adreß-Änderungen

können wir nur vornehmen, wenn neben der neuen auch die alte Adresse aufgegeben wird.
Administration und Versand der Schweizer Erziehungs-Rundschau

Künzler Buchdruckerei AG
9000 St.Gallen 2